

Représentation des femmes dans les activités inventives :

conclusions tirées des données statistiques de l'OEB

Principales conclusions

Novembre 2022



Résumé

Alors que la contribution des femmes à la science et aux technologies n'a eu de cesse d'augmenter ces dernières décennies, la parité hommes-femmes n'est toujours pas atteinte. La présente étude porte sur la représentation des femmes dans les activités liées aux brevets à l'OEB dans les 38 États parties à la Convention sur le brevet européen (CBE).¹ Cette analyse se concentre sur l'ensemble des demandes de brevet européen déposées entre 1978 et 2019 et, lorsque cela était possible, sur des demandes déposées jusqu'en 2021. En s'appuyant sur des données relatives aux inventeurs et en attribuant un genre à des inventeurs individuels sur la base de leur nom, la présente analyse indique la présence des femmes inventrices selon différents critères : pays, périodes, domaines technologiques et profils de demandeur de brevet.

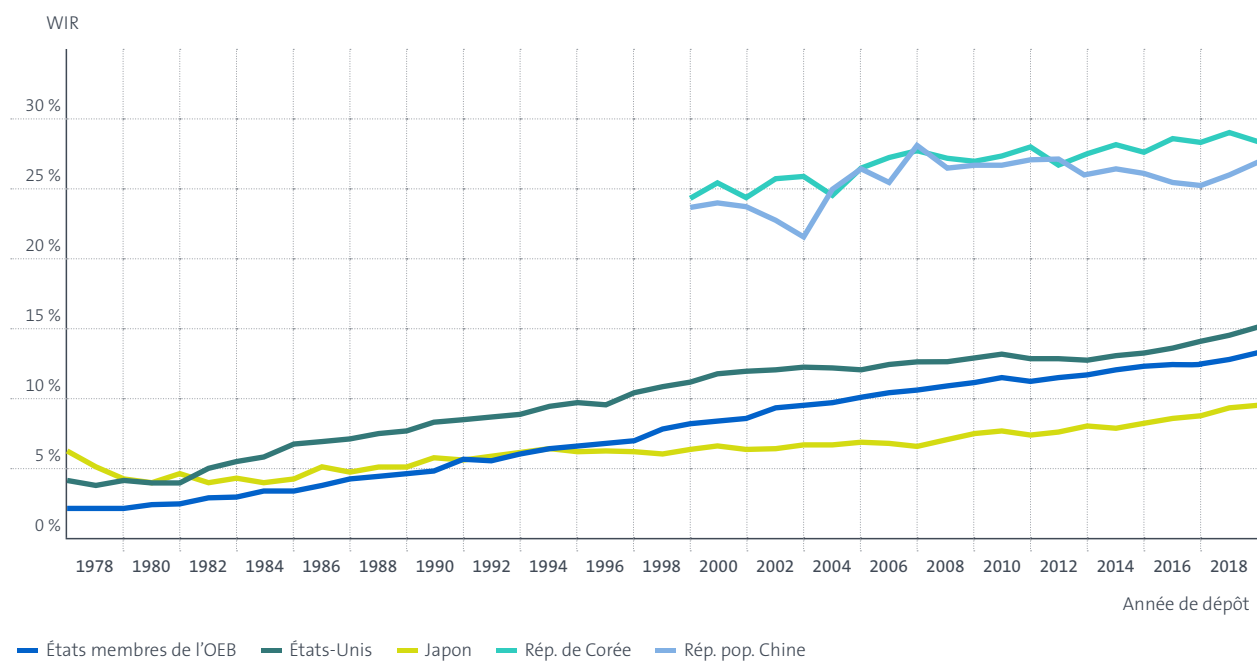
¹ Les données n'incluent pas le Monténégro qui, ayant adhéré à la CBE le 1er octobre 2022, n'était pas encore état membre de l'OEB au moment de la rédaction de ce rapport.

Principales conclusions

1. La part des femmes inventrices a augmenté régulièrement avec le temps mais reste inférieure à celle des hommes inventeurs. Dans les pays membres de l'OEB, le taux de femmes inventrices (TFI) qui mesure le pourcentage de femmes inventrices sur l'ensemble des inventeurs pour les demandes de brevets déposées une année donnée est passé d'environ 2 % à la fin des années 1970 à plus de 13 % en 2019.

Figure E.1

TFI, 1978–2019



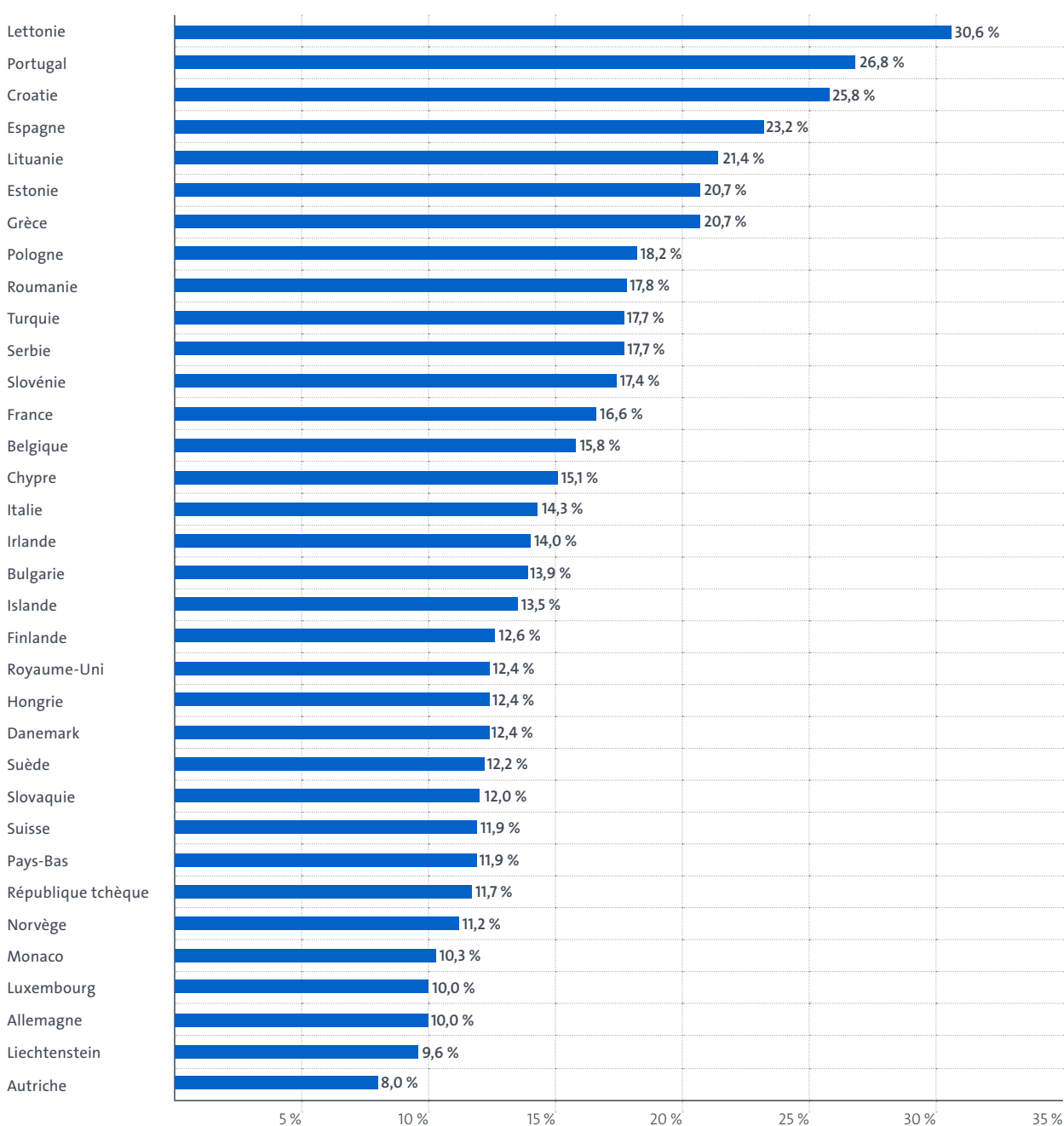
Source : calculs de l'auteur

2. En 2019, le TFI dans les pays membres de l'OEB (13,2 %) est bien supérieur à celui du Japon (9,5 %) mais inférieur à celui des États-Unis (15,0 %). La Rép. pop. de Chine et la Rép. de Corée affichent un taux plus élevé de femmes inventrices (26,8 % et 28,3 % en 2019 respectivement), bien que ces estimations soient moins robustes que pour d'autres pays. Parmi les

États parties à la CBE, la Lettonie (30,6 % de 2010 à 2019), le Portugal (26,8 %), la Croatie (25,8 %), l'Espagne (23,2 %) et la Lituanie (21,4 %) ont le TFI le plus élevé, tandis que l'Allemagne (10,0 %), le Luxembourg (10,0 %), le Liechtenstein (9,6 %) et l'Autriche (8,0 %) ont le taux le plus bas.

Figure E.2

TFI par pays membre de l'OEB, 2010-2019



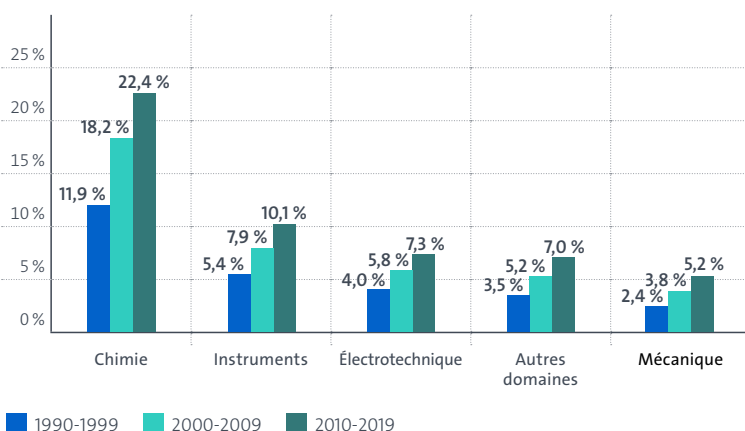
Source : calculs de l'auteur

3. Les différences entre les pays membres de l'OEB peuvent en grande partie s'expliquer par la spécialisation technologique de ces pays et la contribution des universités et des organisations publiques de recherche (OPR) à l'activité brevets.
 - a. Le secteur de la chimie est le domaine technologique comportant la part la plus élevée de femmes inventrices. Sur la période 2010-2019, le TFI a atteint plus de 22 %, alors que dans d'autres domaines technologiques, les taux allaient de 10,1 % dans le secteur des instruments à 5,2 % en Ingénierie mécanique. Dans le secteur de la chimie, la biotechnologie et le domaine pharmaceutique affichent un TFI supérieur à 30 %.
 - b. En ce qui concerne les demandes de brevet déposées par des universités et des OPR, la proportion de femmes inventrices est bien plus importante que pour les demandes émanant d'entreprises. Le TFI de 19,4 % de ce segment sur la période 2010-2019 dépasse de loin celui des inventeurs individuels (9,3 %) et des entreprises privées (10,0 %).

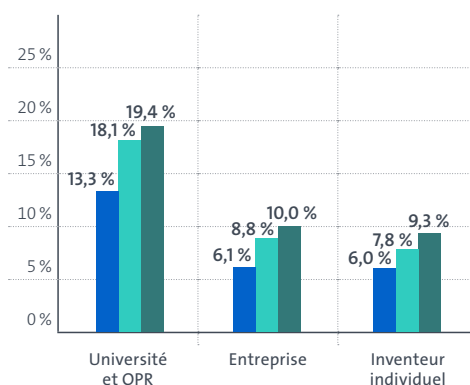
Figure E.3

TFI dans les pays membres de l'OEB en fonction du domaine technologique et de la catégorie de demandeur, sur la période 2010-2019

1. Domaine technologique



2. Catégorie de demandeur

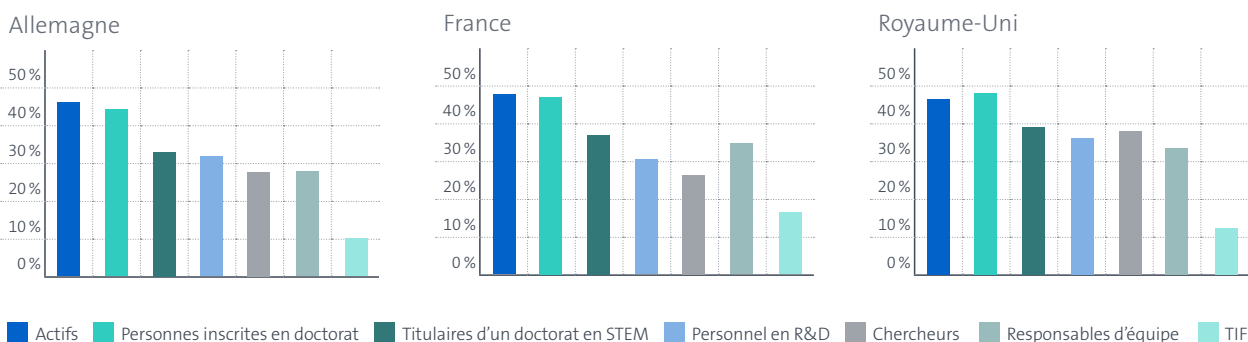


Source : calculs de l'auteur

4. Partant de la population active en passant par les personnes inscrites en doctorat, les titulaires de doctorats en STEM, le personnel en recherche et développement (R&D), les chercheurs ainsi que les demandeurs de brevet, on note une tendance constante à la diminution de la proportion de femmes. Cela confirme le diagnostic du problème du "tuyau percé". Les femmes dans les pays membres de l'OEB font face à des obstacles de plus en plus nombreux lorsqu'elles progressent dans leur carrière STEM. Une analyse plus approfondie montre qu'en moyenne, les femmes inventrices sont à l'origine d'un moins grand nombre d'inventions que les hommes inventeurs, ce qui est en partie dû au fait qu'elles ont moins d'ancienneté.
5. La probabilité est plus élevée de trouver des femmes dans des équipes d'inventeurs que parmi les inventeurs individuels, mais celles-ci ont tendance à occuper moins de postes seniors dans de telles équipes que les hommes. Cela témoigne de la division croissante du travail intellectuel qui accompagne l'accumulation de connaissances, notamment dans les domaines technologiques dans lesquels les femmes inventrices tendent à se spécialiser, et cela présage bien de l'avenir des femmes dans le domaine des brevets.
6. Les femmes sont également surreprésentées parmi les inventeurs dont les noms et prénoms ne sont pas très répandus dans les pays de leur activité et plus fréquents à l'étranger, ce qui indique que le TFI des femmes inventeurs immigrées est plus élevé que pour les femmes inventrices locales. Cela suggère que le soutien à la mobilité internationale peut offrir aux femmes davantage d'opportunités leur permettant de s'engager dans des carrières d'inventrices.

Figure E.4

Comparaison du TFI par rapport à la proportion de femmes chez les actifs, les personnes inscrites en doctorat, les titulaires de doctorats en STEM, le personnel en R&D, les chercheurs et les responsables d'équipe, sur la période 2010-2019.



Source : calculs de l'auteur

Le rapport peut être téléchargé dans son intégralité à l'adresse :
epo.org/women-inventors

ISBN 978-3-89605-309-1